

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **53 (1924)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la voix de notre terre ; elle n'a jamais trompé personne ; cette terre est si vieille, elle a nourri tant de générations vaillantes ; elle est si jeune, elle porte tant de générations nouvelles sur ses flancs. Reste-lui fidèle ; c'est dans le champ qu'a labouré ton père, dans la vieille maison où tout parle d'un passé d'honneur et de foi, que tu trouveras le bonheur. C'est là que tu seras plus près, par le souvenir, de tes chers vieux parents qui t'ont précédé dans la tombe, et c'est notre terre enfin qui se fera douce au repos de ton corps usé, lorsque ton âme aura pris son essor vers le Ciel.

Saint-Martin.



BRUNISHOLZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Notre « Bulletin ». — Les examens scolaires sont terminés. L'activité des classes se ralentit ; des congés viennent l'interrompre. Que nos amis utilisent leurs moments libres, la soirée, par exemple, à rédiger, pour le *Bulletin*, quelques articles, spécialement des leçons pratiques. C'est pendant l'été que s'emplit le tiroir du rédacteur ; pendant l'hiver, ce bassin d'accumulation alimente notre journal. Ecrivez donc ce qu'il vous plairait d'y lire ; écrivez ce qui, dans votre enseignement personnel, vous a causé du plaisir, ce qui vous a permis de tourner une difficulté, ce que vous avez remarqué en vos élèves. Ne vous contentez pas de récriminer ; mettez la main à la plume et participez joyeusement à la conversation commune qu'il serait souhaitable d'établir et d'animer. Les articles généraux sont assez nombreux ; ce sont les articles de méthodologie pratique qui font défaut. Ecrivez simplement ce que vous faites et comme vous le faites. Ecrivez avec une marge et sur un seul côté de la page. Ecrivez, — puis patientez un peu ; votre tour viendra. Je compte bien avoir reçu, au 1^{er} juillet, dix articles ou quinze. Soyez un de ceux qui me les ont envoyés, cher ami lecteur ; ne comptez pas sur vos voisins.

Ecoles normales du canton de Vaud. — Ce que nous avons dit de l'admission aux Ecoles normales de Lausanne, dans le *Bulletin* du 15 mai, vaut pour l'année passée. Voici les chiffres pour l'année scolaire commencée ce printemps : Aux examens d'admission d'avril 1914, se sont présentés 215 candidats (67 garçons et 148 filles, dont 54 pour les sections écoles enfantines et travaux à l'aiguille) ; 72 ont été admis (25 garçons et 47 filles, dont 22 comme futures maîtresses d'écoles enfantines et 12 d'ouvrages féminins) ; 143 ont été refusés (42 garçons et 101 filles, dont 32 inscrites pour les écoles enfantines et les travaux à l'aiguille).

Des 67 garçons inscrits, 22 venaient de classes primaires (3 admis, 19 refusés), 31 des classes primaires supérieures (16 admis, 15 refusés), et 14 des classes secondaires (6 admis, 8 refusés). Des 8 candidats sortant des classes primaires supérieures lausannoises, un seul a été admis et 7 refusés.

Des 94 jeunes filles aspirant à devenir des institutrices primaires, 18 venaient d'écoles primaires (4 admises, 14 refusées), 57 d'écoles primaires supérieures (18 admises, 38 refusées) et 19 des classes secondaires (3 admises et 16 refusées). Des 32 candidates venant des Ecoles primaires supérieures de Lausanne, 10 ont été admises et 22 refusées.

Avis au Corps enseignant

La Direction de l'Instruction publique recommande au Corps enseignant du canton de Fribourg la vente des insignes et des cartes à l'occasion de la fête nationale du 1^{er} août, vente qui aura lieu, cette année, au profit des *Suisses à l'étranger*. Les instituteurs et institutrices, auxquels sera adressé l'appel du comité national suisse, voudront bien, à cet effet, prêter leur gracieux concours à cette œuvre patriotique et humanitaire tout à la fois.

Fribourg, le 12 mai 1924.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

GEORGES PYTHON.

Examens pour l'obtention du brevet de capacité

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu dans l'ordre suivant :

Mardi 1^{er} et mercredi 2 juillet : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, Gambach ;

Mardi 15 et mercredi 16 juillet : Examens oraux pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des garçons (Pensionnat) ;

Jeudi 17 juillet : Examens des candidates pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des candidats pour quelques branches spéciales, à l'Ecole normale de Hauterive ;

Mardi 15 juillet : Examens des candidates au brevet de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Fribourg, le 14 mai 1924.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,

GEORGES PYTHON.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 5 juin, à 2 ½ heures, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 5 juin, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 12 juin, à 2 ½ heures, à l'Ecole ménagère.
